

## **AG de l'association RESPECTH du 31 mai 2021**

### **Introduction :**

Nous présentons nos excuses pour le retard de l'AG causé par les circonstances sanitaires

Personnes excusées : Jean-Pierre et Sylviane Marcos.

Hommage à Thomas Gronier notre ancien président sans qui l'association n'aurait pas vu le jour

Hommage à Yvon Mistral soutien de l'association depuis les premiers jours

Remerciements aux nombreux élus du nouveau Conseil Municipal de Ham pour leur présence

### **Rapport moral**

#### **Bâtisse des cordeliers**

Bref historique, tout le monde connaissant le dossier

Bruno Sirot, membre de l'association mais aussi adjoint du Maire fait part de l'espoir de voir aboutir la signature d'un compromis de vente et explique le projet de 7 logements porté par un investisseur. Il souligne l'aggravation de l'état de la bâtisse liée au retrait de la toiture.

**Athies : Ferme du prieuré** : démolition débutée le 13 nov 2019, la Drac est intervenue pour signifier au maire l'obligation de préserver le portail et le mur de grès. Ce dernier n'a pas résisté à un malencontreux coup de pelleuse !

Le joli portail tient encore debout : c'est un miracle ! L'étayage demandé par la DRAC est des plus sommaire. Le terrain est devenu une décharge à ciel ouvert.

Le maire interrogé sur le devenir de ce site reste très flou : « tout est dans les mains de l'archi »

Si des fouilles sont réalisées sur ce terrain, centre mérovingien historique avec par ailleurs des souterrains se dirigeant vers l'église, elles ne seront envisagées qu'après le dépôt d'un permis de construire.

**Arbres de Ham** : résumé des séries d'abattages d'arbres. Devant l'église, rue de la république, place derrière la salle des fêtes ... sans compter le parc Délicourt. Pour lequel en juillet dernier une enquête était toujours en cours.

Le dossier sur les éoliennes n'a pas été abordé, l'association de Christophe Grizard qui lutte contre de nouvelles implantations est très active.

**Imprimerie Cassel :** Un film présenté par Julian Bugier dans la série « cellule de crise/histoire secrète » diffusé sur France 2 le 4 mai dernier a été en partie tourné dans cette imprimerie au cœur de notre ville puis chez Martine Dossin et dans la ferme Dossin au lieu-dit le château de Bonneuil ; la traction d'époque d'Alexis Gronier a aussi été mise à contribution. L'association est citée dans le générique.

Une discussion s'engage avec Luciane Delefortrie pour demander s'il est possible de visiter l'imprimerie à l'occasion des journées du patrimoine. Le problème des normes sécurité pour l'accueil du public est souligné et doit être étudié.

**Fresques de la gare :** résumé de nos interventions avec un courrier adressé aux maires de Ham, de Muille-Villette et à la SNCF demeuré sans réponse. Nous cherchons un contact plus approprié à la SNCF propriétaire du site.

**Sucrierie d'Eppeville :** tout a débuté le 15 oct 2021 en apprenant le dépôt d'une demande de permis de démolir pour la sucrierie par le groupe allemand Züdzucker propriétaire du site.

Courrier à la DRAC le 18 oct suivi d'une réponse le 19 mentionnant qu'une demande de protection au titre des monuments historiques a été déposée en février 2019. Le dossier devant être étudié courant juin.

La commune d'Eppeville s'étant dispensée de demande de permis de démolir il était urgent d'intervenir.

Courrier à Madame la préfète de la Somme le 21 mars, à Monsieur De Metz (fondation du patrimoine et vieilles maisons françaises), à Alexandra Zobczak (urgence patrimoine) puis à Xavier Bertrand le 26 mars avec copie au maire d'Eppeville et la com de com.

Lancement d'une pétition en ligne le 28 mars (plus de 1300 signatures à ce jour)

Différents contacts sont pris principalement avec Florence Hachez Leroy, Présidente de l'association CILAC (comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel) qui écrit le 9 avril à Roselyne Bachelot, Xavier Bertrand avec copies au directeur de la DRAC des hauts de France et à Madame la préfète de la Somme.

## **Retours intéressants de la pétition:**

Famille de George Lisch, petits enfants de l'architecte, Isabelle Velon : mosaïque sur la façade faite par son grand-père Francisco Antonio Rodriguez

Par ailleurs des personnes voulant sauvegarder l'usine Cosserat d'Amiens nous ont contacté afin d'échanger sur les démarches à entreprendre.

### **Presse :**

**la tribune de l'art** Didier Rykner publie un article le 29 mars après être venu sur place. Il met le lien de la pétition et de l'association.

Lucile Thépault publie dans « **le quotidien de l'art** » le 5 avril et sur le groupe FB « **France art déco** » avec la pétition en ligne et l'association.

### **Journal des arts** le 8 mai

Au cours de notre réunion préparatoire de cette AG le 5 mai tombe le **communiqué de presse de Roselyne Bachelot** : « mise sous instance de classement au titre des monuments historiques de l'ancienne sucrerie d'Eppeville ». Gros soulagement ! la sucrerie est protégée pour 1 an dans l'attente de son classement par la DRAC.

Une très intéressante discussion s'en suit.

Bruno Sirot apporte des éléments intéressants sur la sucrerie. On souligne également le souhait de préserver le fonds documentaire.

Divers projets pour faire revivre la sucrerie et apporter un attrait régional sont évoqués, ils sont en cours d'étude.

Une table ronde avec les élus et différents acteurs influents est souhaitée Monsieur le Maire, Eric Legrand, se propose de l'organiser.

Luciane Delefortrie en parlera à M. Cheval ayant prochainement une réunion dans le cadre de la labélisation « Villes et pays d'Art et d'Histoire »

## **Rapport financier**

**Recettes** uniquement liées aux cotisations et dons. (Absence d'appel à cotisation en 2020 compte tenu de la situation sanitaire)

<i>PRODUITS</i>	<i>Réalisé 2018</i>	<i>réalisé 2019</i>	<i>réalisé 2020</i>	<i>budget 2021 estimé</i>
cotisation adhérents	2 090,00 €	755,00 €	30,00 €	250,00 €
dons		1 482,00 €		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2 090,00 €</b>	<b>755,00 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>250,00 €</b>
<i>CHARGES</i>	<i>Réalisé 2018</i>	<i>réalisé 2019</i>	<i>réalisé 2020</i>	<i>budget 2021</i>
frais divers		49,00 €		
solde avocat 15/02/2019		1 482,00 €		
assurance	249,07 €	249,07 €	171,08 €	182,07 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>249,07 €</b>	<b>1 780,07 €</b>	<b>171,08 €</b>	<b>182,07 €</b>
<b>RESULTAT ANNUEL</b>	<b>1 840,93 €</b>	<b>456,93 €</b>	<b>-141,08 €</b>	<b>67,93 €</b>
<b>SOLDE TRESORERIE 31/1</b>	<b>2 280,00 €</b>	<b>1 256,93 €</b>	<b>1 115,85 €</b>	

**Adhésion : le montant reste inchangé**

- Adhésion simple : 5€
- Adhésion famille : 10€
- Adhésion soutien : 40€
- Adhésion bienfaiteur : ....€

**Vote du rapport moral et financier : à l'unanimité**

**Appel à candidature pour le conseil d'administration : aucune candidature**

**Conclusion :**

Points négatifs

- Athies: la ferme du prieuré.
- les arbres abattus malgré nos interventions à Ham et au cimetière d'Athies

En suspens : les fresques de la gare

Point positifs :

L'espoir concret de voir signer la vente de la bâtisse des Cordeliers qui sera donc sauvée

Protection du site de la sucrerie en instance de classement. L'association est prête à participer avec l'association CILAC et son partenaire international TICCIH à un comité de réflexion avec les différents partenaires locaux pour donner une seconde vie à ce site.

*Une visioconférence avait été mise en place. Personne ne s'étant manifesté après ½ heure, elle a été interrompue*